

le DAV

Distributeur Automatique de Vêtements

DAV : Distributeur Automatique de Vêtements. Bientôt cette abréviation fera partie de votre vocabulaire quotidien.

**Le Distributeur Automatique de Vêtements sera mis en place au cours du premier trimestre 2009.
Seules 40 installations existent en France à ce jour.**



Le Distributeur sera placé à la Lingerie

Cet équipement à la pointe de la technologie permettra la distribution de vos tenues de travail. Il s'agit d'un convoyeur sur rail, installé dans la lingerie, sur lequel sont disposés les vêtements propres livrés sur cintre. Ce convoyeur, relié directement à un ordinateur, gère automatiquement les dotations des vêtements par porteur.

Le personnel retire lui-même ses vêtements propres à la borne de distribution, en moins de 12 secondes, à l'aide de son badge. Un écran tactile lui permet de visualiser et ainsi de sélectionner, rapidement et facilement, les vêtements dont il a besoin, en fonction de la dotation dont il dispose. Pour rendre un vêtement après utilisation, il suffit de le faire passer par une trappe, qui l'identifie automatiquement grâce à la puce. Cette trappe est placée, pour des raisons d'hygiène, dans un local séparé du DAV, un lien informatique permet de mettre à jour de façon instantanée la dotation du collaborateur ayant rendu son vêtement et de créditer son compte.

L'installation de ce dispositif permettra :

- par l'intermédiaire de votre badge nominatif l'assurance d'avoir un vêtement propre disponible selon le nombre de change attribué 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- les changements de tailles seront pris en compte de façon immédiate (*grossesses*)
- une mise à disposition immédiate pour les nouveaux porteurs
- le respect des règles d'hygiène mieux assuré par l'identification de 2 circuits distincts.

Le distributeur de vêtement est commun à toutes les structures du PSS :

CMCM • ECHO
Radio du Maine • Terte Rouge

Une procédure commune d'utilisation sera écrite et diffusée sur intranet courant janvier
Réf. GFL.MOP:500

Un film de présentation de ce matériel est consultable sur intranet.

L'installation d'un DAV au sein de l'établissement va engendrer une forte émulation interne. Dans la mise en place de ce projet, l'accompagnement sera effectué par la présence de formateurs qui guideront chaque utilisateur pour le retrait de sa première tenue au DAV. En effet, un outil si novateur suscite quelques interrogations, avant de faire totalement oublier les anciennes habitudes.

Le distributeur automatique de vêtements représente une avancée significative dans le respect des règles d'hygiène pour les tenues de travail.
Cette nouvelle technologie permettra la distribution des tenues à toute heure du jour et de la nuit avec leur traçabilité.